

# Guide de la petite enfance



**PERPIGNAN**  
mairie-perpignan.fr





**LE SERVICE PETITE ENFANCE**  
**Direction de l'Action éducative et de l'Enfance**

10 rue du Castillet - B.P. 20931  
66931 Perpignan Cedex

☎ 04 68 66 33 08

Fax : 04 68 66 34 22

[petiteenfance@mairie-perpignan.com](mailto:petiteenfance@mairie-perpignan.com)

**Point d'accueil et d'information de la Petite enfance**

10 rue du Castillet - Perpignan.

*Un lieu pour vous orienter, un lieu pour vous aider à rechercher une place pour votre enfant,  
un lieu pour vous informer... Deux assistants à votre écoute.*

*Accueil des familles du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sur rendez-vous  
(☎ 04 68 66 34 89 ou au 04 68 66 34 45).*

**Rendez-vous**

le ..... à .....

*Pour cette année 2011, le guide de la Petite enfance de Perpignan s'étoffe et s'enrichit.*

*En effet, de nouvelles structures vont être créées. Leur ouverture est d'ores et déjà programmée dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois.*

*C'est le cas de trois nouvelles halte-garderies à Saint-Martin (halte-garderie Corbinot, rue Tastu), Vernet-Salanque et Saint-Matthieu.*

*C'est également le cas de la crèche musicale Pape-Carpantier, au cœur du centre ancien, à l'emplacement d'une ancienne école maternelle. Cette crèche va proposer un projet d'établissement spécifique, centré sur l'éveil musical du tout-petit.*

*2011 verra aussi l'ouverture d'un nouveau Relais Assistantes Maternelles sur le sud de notre territoire, dans le quartier du Moulin-à-Vent, avenue Paul Alduy au-dessus de La Poste. Cette structure viendra compléter l'action du premier Relais assistances maternelles (RAM), situé rue Samuel de Champlain, dans le quartier du Vernet.*

*Ces deux relais permettront de mieux vous informer sur les modalités pratiques de recrutement des assistantes maternelles à domicile. Une charte de qualité des relais a d'ailleurs été travaillée au sein de la Commission départementale d'accueil du jeune enfant (CoDAJE). Aujourd'hui, un grand nombre de places chez les assistantes maternelles, agréées par le Conseil général, sont encore disponibles.*

*De son côté, la crèche associative Mireille Bonnet accueille dix-huit enfants, soit six places de plus qu'auparavant.*

*Ces évolutions sont issues du partenariat solide qui lie la Ville de Perpignan à la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales.*

*Aucune de ces avancées n'aurait été possible sans l'accompagnement financier de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales, notamment dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse (CEJ).*

*La croissance de cette offre d'accueil s'accompagne également de véritables efforts qualitatifs fournis par les équipes des structures de la Petite enfance pour répondre au mieux aux besoins de vos enfants.*

*La manifestation Bébé art qui s'est déroulée, en juin dernier au RAM Nord, en est la parfaite illustration. Elle a pu mettre en lumière, notamment, le projet d'éveil artistique et culturel mené sur l'ensemble des crèches et haltes-garderies municipales.*

*Mais la qualité d'accueil repose aussi sur l'implication des équipes, notamment pour les enfants en situation de handicap. Ici encore, c'est au côté de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales que se construisent des modalités d'intervention et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs.*

*Autant d'évolutions qui permettent de rester optimiste. De nombreuses actions restent à organiser, de nombreuses places restent à créer.*

*Mais aujourd'hui, les axes d'évolutions de la Petite enfance dans notre cité sont bel et bien tracés.*

**Michèle Fabre,**  
maire-adjoint, délégué à la Petite enfance.

# Les crèches familiales municipales

## un accueil permanent

Les crèches familiales municipales fonctionnent avec des assistantes maternelles, employées par la Ville et agréées par les services départementaux de Protection maternelle et infantile (PMI).

Chaque assistante maternelle accueille à son domicile de un à trois enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.

Les crèches familiales présentent l'intérêt tout particulier d'allier un accueil très individualisé, dans un cadre sécurisé et contrôlé, tout en préservant des temps de rencontres collectives nécessaires à la socialisation des tout-petits.

Les assistantes maternelles municipales sont suivies dans leur travail et à leur domicile par l'équipe d'encadrement : infirmière-puéricultrice et éducatrice de jeunes enfants.

Elles ont toutes suivi la formation aux premiers secours.

Des activités d'éveil sont proposées aux enfants en petit groupe, chaque semaine dans les locaux de la crèche.

Le projet d'établissement précise les grandes orientations éducatives suivies par chacune des crèches.

Des interventions de médecins et de psychologues complètent ce travail d'équipe.

Structure	Nombre de places	Localisation	Adresse	Téléphone
Lakanal (M <sup>me</sup> Roland)	30	Centre ancien	Rue Foy	04 68 66 18 63
Las Cobas	60	Las Cobas	Rue de la Houle	04 68 66 18 72
Moyen-Vernet	60	Moyen-Vernet	Rue Jean-Victor Poncelet	04 68 63 84 36
Saint-Assisclé	60	Saint-Assisclé	41 rue de la Massane	04 68 85 23 16
Vertefeuille	60	Moulin-à-Vent	Rue de Palalda	04 68 66 23 01

### Périodes d'ouverture

Ces structures sont ouvertes toute l'année.

Lors des absences pour congés, formation... des assistantes maternelles, un remplacement chez une autre assistante maternelle est proposé aux familles.

**À noter** : les repas et collations sont fournis par les assistantes maternelles (sauf lait infantile).



# Les crèches et les haltes-garderies municipales un accueil collectif permanent

Les crèches multi-accueil proposent un accueil collectif à la journée avec repas, dans des structures adaptées et contrôlées. Elles fonctionnent du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Les haltes-garderies proposent, quant à elles, un accueil occasionnel quelques heures par semaine, sans repas.

Structures	Nombre de places	Lieu	Adresse	Téléphone
<b>Hippolyte Desprès</b>	78	Centre ancien	10 rue Fustel de Coulanges	04 68 66 30 07
<b>Moulin-à-Vent</b>	85	Moulin-à-Vent	Place d'Alghéro	04 68 50 06 93
<b>Joan Miró</b>	30	Saint-Martin	16 avenue de Belfort	04 68 66 33 00
<b>Claude Simon</b>	35	Mas Vermeil	Chemin de la Roseraie	04 68 86 22 08
<b>Jordi Barre</b>	30	Centre ancien	2 bis rue des Remparts Saint-Matthieu	04 68 50 80 97

Structures	Nombre de places	Lieu	Adresse	Téléphone	Ouverture
<b>Mésanges</b>  (accueil des enfants de 12 mois à 4 ans, inscriptions, renseignements le lundi de 9 h à 10 h)	15	Moyen-Vernet	25 rue des Mésanges	04 68 52 92 08	Lundi à jeudi 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 45 à 17 h 15. Vendredi 8 h 15 à 12 h 15 et 14 h à 17 h.
<b>M<sup>me</sup> Roland</b>	20	Centre ancien	Rue Foy	04 68 66 18 63	Tous les jours 8 h 15 à 12 h 15 et 13 h 45 à 18 h 15 sauf vendredi 17 h.

## Périodes d'ouverture

Ces structures accueillent des enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Elles sont ouvertes toute l'année, sauf un mois l'été et une semaine entre Noël et jour de l'An. Se rapprocher de la directrice de la crèche pour de plus amples renseignements.

**À noter** : les repas et collations sont fournis par la structure (sauf lait infantile).

# Les structures collectives non municipales de la **Petite enfance** à Perpignan



## Crèche de l'hôpital Joan Petit

15 rue Fernand Léger.

☎ 04 68 61 66 08.

La structure se compose de deux accueils, crèche et halte-garderie, pouvant accueillir 78 enfants.

**Public :** parents travaillant à l'hôpital de Perpignan et famille du quartier du Vernet.

**Crèche :** du lundi au vendredi, de 6 h à 22 h, pour les enfants de deux mois à quatre ans.

**Halte-garderie :** du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, pour les enfants de dix huit mois à quatre ans.

Les repas et goûters sont inclus dans le prix des journées.

Les deux structures sont ouvertes toute l'année sauf les jours fériés.

## Crèche d'entreprise Petit Chaperon rouge

Directrice : Séverine De Oliverira Justino  
Rue Beau de Rochas, Polygone Nord.

☎ 09 53 47 70 38 - Fax : 04 68 08 70 38.

perpignan@lpcr.fr

Les familles peuvent se renseigner auprès de leur chef d'entreprise qui pourra se mettre en contact avec la crèche privée Petit Chaperon rouge.

Ouvert de 7 h 30 à 19 h 30. Permanence téléphonique :  
☎ 01 41 40 81 79 les mardis et les jeudis de 9 h à 12 h 30.

Association des entreprises espace Polygone Nord :  
[www.espacepolygone.com](http://www.espacepolygone.com)

## Crèche inter-entreprises Ô comme trois pommes de crèche de France

Impasse Oslo, rond-point de Copenhague, Saint-Charles.  
Bus : ligne 17.

☎ 04 68 37 77 05.

Ouvert de 6 h 15 à 18 h du lundi au vendredi.

Les familles peuvent se renseigner auprès de leur chef d'entreprise qui pourra se mettre en contact avec les responsables de la crèche.

## Association parentale Mireille Bonnet

9 rue Ducup de Saint-Paul.

☎ 04 68 35 61 41.

[associationmireillebonnet@yahoo.fr](mailto:associationmireillebonnet@yahoo.fr)

Cette structure accueille tous les enfants porteurs ou non de handicap dans un cadre familial et chaleureux.

**Un espace multi-accueil avec :**

- **une halte-garderie :** ouvert tous les jours de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h (possibilité de garde entre 12 h et 14 h). Capacité d'accueil de 18 places pour les enfants de onze mois à six ans.
- **un centre de loisirs :** ouvert de 8 h 30 à 18 h les mercredis et les vacances scolaires. Capacité d'accueil de 10 places pour les enfants de deux ans et demi à 8 ans.

## Multi-accueil de Saint-Gaudérique (Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales)

8 bis rue Nature.

☎ 04 68 28 75 55.

Accueil départemental pour les enfants de deux mois à quatre ans. Ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30. La structure accueille les enfants pour une durée de 6 mois maximum, même pour des placements en urgence. Cette période permet aux familles de prévoir un autre mode d'accueil. Les repas, goûters et couches sont à fournir par les parents.

**Pièces à fournir :** carnet de santé, livret de famille et numéro d'allocataire.

# Les Relais assistantes maternelles de Perpignan (RAM)



## Les Relais assistantes maternelles de Perpignan (RAM) :

Ces points relais permettent aux familles de se procurer des informations sur les assistantes maternelles agréées indépendantes.

C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges, où les deux assistantes maternelles Relais (RAM Nord et Sud), pourront vous renseigner.

## Relais assistantes maternelles Nord (RAM Nord)

Ancienne école Muchard,  
25 bis rue de Champlain.

Bus : ligne 5, arrêt Jean Bart.

☎ 04 68 52 30 38.

Contacts : Véronique Marty et Claire Roptin,  
animatrices Relais.

Accueil du public :

- lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h,
- mercredi de 9 h à 17 h,
- vendredi de 9 h à 12 h.

Possibilité d'accueil sur rendez-vous.

## Relais assistantes maternelles Sud (RAM Sud)

Avenue Paul Alduy

(au-dessus de La Poste du Moulin-à-Vent).

☎ 04 68 66 34 89 / 04 68 66 34 45.

Contacts : Véronique Marty et Claire Roptin,  
animatrices Relais.

Accueil du public :

- lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h,
- mercredi de 9 h à 17 h,
- vendredi de 9 h à 17 h.

Possibilité d'accueil sur rendez-vous.

# Les autres modes d'accueil de la **Petite enfance** à Perpignan



## Halte-garderie du Bas-Vernet



Association Léo Lagrange.  
HLM Roudayre, 16 allée de Vaillère.  
☎ 04 68 51 43 07 / 04 68 35 00 35.

Accueil des enfants âgés de 3 mois à 4 ans.  
Capacité d'accueil de 12 places.  
Jours d'ouverture :

- lundi de 13 h 45 à 17 h 15,
- mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15,
- vendredi de 9 h à 12 h.

## Halte-garderie Les Petits princes

Association Apprentis d'Auteuil.  
Ouverture le 3 janvier 2011.  
5 rue Sainte-Catherine.  
☎ 04 68 35 26 80.



Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.  
Capacité d'accueil de 12 places.  
Jours d'ouverture :

- lundi de 14 h à 17 h,
- mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- jeudi de 9 h à 12 h,
- semaines de fermeture : l'été du 25 juillet au 28 août 2011 et l'hiver du 19 décembre 2011 au 2 janvier 2012.

## Halte-garderie Corbinot

Rue Joseph Tastu.  
Ouverture courant 2011.  
☎ 04 68 66 34 89 / 04 68 66 34 45.

## La Petite maison de Pinocchio

15 place de la République.  
☎ 04 68 34 96 45.

Regroupement de trois assistantes maternelles agréées, indépendantes, exerçant leur profession dans un lieu commun.



## Multi-accueil Pape Carpentier

23 rue Grande-la-Monnaie.  
Ouverture courant 2011.  
☎ 04 68 66 34 89 / 04 68 66 34 45.

## Halte-garderie de Vernet-Salanque

Association UFCV.  
HLM Vernet-Salanque, rue Jacques Thibault.  
☎ 04 68 08 10 86.



Accueil des enfants à partir de 18 mois jusqu'à 4 ans  
Capacité d'accueil de 10 places  
Jours d'ouverture :

- lundi de 9 h à 12 h,
- mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

# Lieux d'accueil

## ENFANTS-PARENTS

### Lieu d'accueil enfants-parents du Bas-Vernet

Association Léo Lagrange.  
HLM Émile Roudayre, 16 allée de Vaillière.  
☎ 04 68 51 43 07 / 04 68 35 00 35.

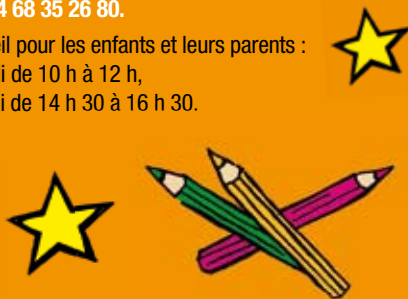
Accueil des parents et de leurs enfants de 0 à 6 ans, accès libre, anonyme, gratuit.  
Ouvert les lundis de 10 h à 12 h et les vendredis de 14 h à 17 h.



### Lieu d'accueil enfants- parents Sainte-Catherine

Association Apprentis d'Auteuil.  
5 rue Sainte-Catherine.  
☎ 04 68 35 26 80.

Accueil pour les enfants et leurs parents :  
• lundi de 10 h à 12 h,  
• jeudi de 14 h 30 à 16 h 30.



### Lieu d'accueil enfants- parents L'Île aux parents

Association Le Rivage.  
64 rue Pascal-Marie Agasse.  
☎ 04 68 35 17 00.

Pour une escale conviviale de parents accompagnés de leurs enfants de moins de 4 ans. Échanges, partages, jeux de découvertes, questions...  
Accès gratuit.  
Ouvert les lundis et les vendredis de 14 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 12 h.



### Lieu d'accueil enfants-parents Maison verte À petit pas

Association ADSEA 66.  
10 rue des Carignans.  
☎ 04 68 50 87 94.

Accueillir, accompagner et soutenir la fonction parentale, favoriser le lien social entre parents et, ainsi, éviter l'isolement des familles. Échanger, permettre l'apprentissage des premières règles sociales et vivre en douceur les premières séparations dans la présence sécurisante de l'adulte qui accompagne le tout-petit.

Accueil libre et anonyme.

Ouvert le mardi et le jeudi de 14 h à 18 h.  
Fermeture à Noël et les trois premières semaines d'août.



# Localisation des structures

## PERPIGNAN NORD

- Halte-garderie Les Mésanges
- ▲ Crèche familiale du Moyen-Vernet
- ◆ Crèche d'entreprise Petit Chaperon rouge
- Halte-garderie et lieu d'accueil enfants-parents du Bas-Vernet
- ★ Crèche de l'hôpital Joan Petit
- Halte-garderie de Vernet-Salanque
- ✳ Relais assistantes maternelles Nord
- ★ Lieu d'accueil enfants-parents Maison verte

## PERPIGNAN OUEST

- Crèche multi-accueil Miró
- ▲ Crèche familiale de Saint-Assiscle
- ★ Lieu d'accueil enfants-parents L'île aux parents
- ◆ Crèche inter-entreprises Ô comme trois pommes de crèche de France
- Halte-garderie Corbinot

## PERPIGNAN CENTRE

- Crèche privée La petite maison de Pinocchio
- Crèche multi-accueil Desprès
- Crèche multi-accueil Barre
- ▲ Crèche familiale M<sup>me</sup> Roland
- Halte-garderie M<sup>me</sup> Roland
- ★ Halte-garderie Bonnet
- Halte-garderie et lieu d'accueil enfants-parents Sainte-Catherine
- Crèche multi-accueil Pape Carpentier

- Halte-garderie
- ▲ Accueil familial
- Accueil collectif
- ★ Structure non municipale
- ✳ Relais assistantes maternelles

PERPIGNAN NORD

A 9

PERPIGNAN OUEST

Boulevard Mercadet

A 9

Avenue Panchoy

## Projet éducatif

Les équipes des structures de la Petite enfance s'engagent à élaborer et à mettre en œuvre un projet éducatif visant à favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant accueilli dans nos structures.

Nos engagements :

- apporter une réponse individualisée aux besoins des enfants,
- respecter son rythme de vie, son identité propre,
- favoriser son autonomie,
- garantir sa sécurité,
- être à l'écoute des parents, les accompagner dans leur rôle parental.

# petite enfance à Perpignan



## Projet pédagogique mis en œuvre sur les structures de la petite enfance

L'aménagement de l'espace, que l'enfant soit accueilli en collectif ou en familial, va être un vecteur essentiel pour la mise en œuvre de nos objectifs éducatifs.

Le projet d'éveil artistique et culturel, mis en place depuis 2006, sera également un outil essentiel.

Il favorise les temps de rencontre où prime la relation authentique, l'échange, le partage de plaisir et d'émotion, dans le respect scrupuleux de la liberté de chacun...

# Modalités de préinscription sur les structures municipales

Les crèches municipales de la Ville accueillent les enfants de 2 mois et demi à 4 ans dont les parents résident à Perpignan.

Les préinscriptions sont obligatoirement prises sur le Lieu d'accueil et d'information Petite enfance sur rendez-vous.

Les familles seront amenées à formuler plusieurs choix d'accueil.

**Pièces à fournir au moment de la préinscription : livret de famille, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone, numéro CAF.**

La préinscription ne peut s'enregistrer qu'à compter du sixième mois de grossesse. La date prévisionnelle d'accouchement sera précisée.

**La demande de la famille doit être impérativement confirmée à la naissance de l'enfant.**

**L'inscription ne sera validée que par commission.**

**À défaut de confirmation régulière, le dossier ne pourra être pris en compte.**

Il est demandé aux familles, après la préinscription, de signaler immédiatement toute modification dans la situation familiale ou annulation éventuelle de la demande.

Un courrier confirmera l'admission de l'enfant.

## Tarifs

### CRÈCHES MULTI-ACCUEIL ET HALTES D'ENFANTS

### CRÈCHES FAMILIALES

Taux appliqué pour une famille de	Tarifs applicables sur toutes les structures (hors LAEP) TAUX HORAIRE	Taux appliqué pour une famille de	Tarifs applicables sur toutes les structures (hors LAEP) TAUX HORAIRE
1 enfant	0,06 %	1 enfant	0,05 %
2 enfants	0,05 %	2 enfants	0,04 %
3 enfants	0,04 %	3 enfants	0,03 %
4 enfants	0,03 %	4 enfants	0,02 %

Les tarifs sont calculés sur une base liée aux revenus annuels.

Le revenu annuel est divisé par 12, puis fait l'objet de l'application du taux d'effort (exemple : 0,05 / 100 pour une famille d'un enfant en crèche familiale), le montant ainsi obtenu représente le coût horaire.

De façon générale, il sera fait référence aux revenus du (ou des) parent(s) ayant la charge de l'enfant, en fonction des éléments pris en compte par la CAF ou la MSA, consultables sur le serveur CAFPRO ou présentation d'une attestation d'un de ces organismes.

Pour les familles non allocataires ou pour des cas particuliers (attente de numéro CAF...), le calcul du revenu mensuel moyen pourra se faire en prenant en compte les ressources déclarées (dernier avis d'imposition).

Le paiement des crèches multi-accueil, des crèches familiales et des haltes d'enfants s'effectue mensuellement sur une base fixe moyenne, selon le principe de la place réservée. Le paiement de la participation familiale est dû en début de mois en fonction du nombre d'heures réservées par contrat, sauf pour la structure du Bas-Vernet qui conservera un paiement horaire sans réservations systématisées.

Pour les crèches multi-accueil et les haltes d'enfants, tout dépassement d'horaire, avant ou après les horaires contractualisés, à partir de dix minutes, donne lieu au paiement d'une heure supplémentaire.

\* Repas/goûter : afin de pouvoir bénéficier du repas, l'enfant devra être présent dans la structure quatre heures consécutives réservées. De même, pour bénéficier de la collation ou du goûter, l'enfant devra être présent trois heures consécutives.

Renseignements complémentaires : cf. les règlements intérieurs des structures.